



**Programme 2015 - 2021
POUR UNE RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
SOLIDAIRE • ÉCOLOGIQUE • CITOYENNE**

— www.lerassemblement2015.fr —

Le Rassemblement 2015, une démarche citoyenne soutenue par :



nouvelle
DONNE



CONSTRUISONS L'ALTERNATIVE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

De nombreux Français se sentent abandonnés par les politiques publiques et se détournent à la fois des urnes et du débat public. La crise sociale se nourrit des politiques d'austérité menées par les différents gouvernements dont le gouvernement actuel. Les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises s'avèrent impuissants à enrayer la progression du chômage, de la précarité et des bas revenus. Les actionnaires des multinationales et les fonds de pension veulent une rentabilité maximum à court terme. Ils échappent à l'impôt grâce aux « paradis » fiscaux. Les dettes des banques sont épongées avec l'argent public. « Services Publics » devient un gros mot. La transition écologique est souvent promise mais toujours remise à plus tard.

Tout cela crée du chômage, de l'austérité et accroît les inégalités. Et en prime, on veut nous imposer le TAFTA ! Une crise qui dure depuis 40 ans, ça s'appelle une situation habituelle, il est temps que ça change !

AGISSONS... ENSEMBLE

Des citoyens, des partis font ce même constat, alors ils se rassemblent.

Certains sont dans des organisations politiques différentes, d'autres dans des associations mais tous ont des valeurs humanistes et sont convaincus qu'il est

possible de construire la résistance et de mettre en œuvre un véritable projet d'alternative républicaine, à vocation majoritaire. Ces « ils » éparpillés deviennent « nous » pour proposer à leurs concitoyens un nouvel espoir, de vraies perspectives d'avenir pour eux, leurs enfants et leurs petits-enfants. Cette alliance large se veut autonome du PS au premier tour, basée sur un projet d'avenir commun pour notre région, construite avec les citoyens.

Pour joindre la parole à l'acte, notre mouvement s'est doté d'une « Charte éthique » et d'un « Socle d'engagements communs ». Cette démarche est participative et depuis l'été des commissions de travail ouvertes à tous, individus ou militants politiques, syndicaux, associatifs, ont participé à l'élaboration du projet. Nous sommes plus de 3 000 personnes à collaborer !

BIEN VIVRE DANS UNE RÉGION SOLIDAIRE, ÉCOLOGISTE, CITOYENNE

Nous voulons une société meilleure, plus juste et surtout plus vraie, ancrée au plus près des gens et agissant pour l'égalité des droits. Pas de court-termisme politique mais une vision, un rêve à réaliser ensemble !

Nous voulons que chacun puisse



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

vivre sans la crainte d'être plongé dans la précarité, de subir un licenciement ou une période de chômage de longue durée. Nous voulons donner la priorité à l'emploi, aux déplacements du quotidien, à la formation pour tous et à un respect des personnes en difficulté. Nous voulons que chacun puisse vivre sans inquiétude pour sa santé, respirer sans danger toute l'année, et avoir accès à une alimentation de qualité. Nous voulons donner un égal accès à la culture pour tous, une démocratie transparente et à l'écoute des attentes de ses concitoyens.

AGIR. TOUT DE SUITE.

La Gauche a remporté les élections présidentielles, et pourtant ce sont les idées nauséabondes de la Droite et l'Extrême-Droite qui se sont imposées au gouvernement et dans les médias. Mais il n'y a pas de fatalité ! Nous ne laisserons triompher ni la peur et la haine de l'autre, ni la soumission aux puissances de l'argent, qu'elles viennent des « républicains » ou des « socialistes ».

Nous sommes convaincus qu'il existe un autre modèle de développement, face à la droite et l'extrême droite, à côté d'un social-libéralisme qui n'offre aucune solution nouvelle. Notre rassemblement est le moyen le plus efficace de faire barrage à la droite dure menée par Laurent Wauquiez, et d'éviter que la colère légitime bascule du côté de la haine.

Notre responsabilité est grande. Ensemble, nous pouvons et voulons construire par le débat et l'action citoyenne, dans la région Auvergne Rhône-Alpes un projet de transformation sociale, économique et résolument écologique, attelé à « changer la vie » des habitants de notre belle région, pour de bon !

**LA SOLIDARITÉ, PARCE QUE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
L'ÉCOLOGIE, PARCE QUE
LA MAISON BRÛLE
LA CITOYENNETÉ, PARCE QUE
SANS VOUS CE PROJET EST IMPOSSIBLE**

LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES : UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL

À partir du 1er janvier 2016, la nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes comprendra 12 Départements plus la Métropole lyonnaise pour un total de 7,6 millions d'habitants, soit 12% de la population française. Outre la capitale régionale de Lyon, ses principales villes sont Clermont-Ferrand et Grenoble mais elle compte également tout un réseau de villes moyennes ce qui en fait un territoire équilibré entre métropoles, villes de taille moyenne et ruralité.

Elle sera la 2ème Région de France tant en termes de population, de superficie (près de 70 000 km²) que de PIB (234 milliards d'euros). Elle est aussi la mieux dotée en Parcs Naturels Régionaux de France et la 1ère région de montagnes d'Europe. Elle figurera parmi les 10 plus importantes à l'échelon de l'Union Européenne.

Territoire à la fois diversifié et influent, Auvergne Rhône-Alpes est donc bien une région à part !



AUVERGNE RHÔNE-ALPES : UNE RÉGION SOLIDAIRE

Dorénavant cheffe de file du développement économique la Région peut et doit protéger les emplois existants, lutter contre les licenciements massifs et proposer une véritable politique économique en faveur de l'emploi. En ce domaine, une autre mission lui incombe : celle d'une vision à long terme de création d'emplois, en privilégiant ceux qui sont non-délocalisables et de qualité. Les TPE, PME, PMI interdépendantes avec leur territoire sont d'importantes créatrices d'emplois et de richesse locale. Elles doivent devenir les premières bénéficiaires des politiques régionales. Les aides de la Région seront conditionnées à la création d'emplois et remboursées si l'entreprise ne respecte pas ses engagements. L'innovation sociale et la création de 50 000 emplois durables sur le territoire sont nos objectifs prioritaires.

L'Économie Sociale et Solidaire, les entreprises coopératives et l'économie circulaire seront au cœur de notre projet. L'ouverture de nouveaux marchés doit être défendue par le biais de plusieurs filières d'avenir comme la transition énergétique, le développement d'énergies renouvelables et d'autres secteurs d'avenir en forte expansion : filière bois, agriculture alternative, gestion des déchets, filières de recyclage et logements... Ce renouveau économique doit être clairement au service des personnes et permettre l'amélioration du bien-être par

un meilleur respect de leur environnement.

Notre Région sera celle de la proximité avec sa population dans toute sa diversité, un projet ambitieux qui s'adresse aux jeunes, aux seniors, aux privés d'emploi, aux personnes fragilisées par leur état de santé, aux victimes de violences, de discriminations et de racisme...

1- L'EMPLOI, PREMIÈRE PRIORITÉ DE LA GRANDE RÉGION

50.000 EMPLOIS POUR RÉPONDRE À UNE SITUATION DRAMATIQUE

Nos concitoyens sont chaque jour plus inquiets face à une mondialisation qui voudrait les contraindre à accepter un chômage permanent, la baisse régulière des salaires et le recul de leurs droits sociaux. La Région peut et doit maintenant agir pour protéger les emplois existants et orienter en priorité toutes ses politiques vers la création d'emplois non-précaires sur son territoire. L'emploi n'est pas un simple moyen. C'est avant tout une finalité dès lors qu'il permet la couverture des besoins de base. Avec un chômage de 8.9%, la région Auvergne Rhône-Alpes s'avère en-dessous de la moyenne nationale mais cache des disparités importantes selon les territoires : dans l'Allier, la Drôme ou l'Ardeche, le chômage grimpe bien au-dessus des 10%. Chacun de nos élus s'assurera donc que le Conseil régional ait pour première préoccupation de permettre l'accès au travail pour tous les habitants de la Région avec, comme fer de lance, la création de 50 000 emplois non-délocalisables sur tout son territoire. Cette ambition est réalisable en réorientant la stratégie économique de la Région autour de deux grands axes d'action.



Premier axe : orienter la politique économique vers le tissu de PME

Nous redirigerons les aides aux entreprises en direction du tissu de PME, TPE et PMI plutôt que vers les grands groupes. Ces derniers ont reçu des fonds disproportionnés durant le précédent mandat alors qu'ils développent bien souvent des systèmes d'évasion fiscale, « légaux » ou non, et privilégient couramment le reversement de dividendes aux actionnaires plutôt que la création réelle d'emplois. ST Microelectronics est un exemple parmi tant d'autres du gaspillage des aides publiques : avec 1.1 milliard d'aides publiques, dont 25 millions d'aides régionales, cette entreprise a néanmoins lancé un plan social en septembre envisageant la suppression de 10% de ses effectifs en France. C'est ainsi 334 millions d'euros de dépenses inutiles que nous avons recensées qui auraient pu être employées plus intelligemment. Le constat est pourtant simple : 99% des entreprises françaises sont des PME et il leur faut 7 fois moins de chiffre d'affaires qu'une grande entreprise pour créer un emploi supplémentaire. La Région a pourtant gaspillé l'argent public et accordé des montants astronomiques à plusieurs grands groupes en sachant que les emplois créés étaient en définitive pour la plupart condamnés à la délocalisation. L'attribution des aides doit donc être repensée en se focalisant sur la vitalisation du tissu de PME locales. Il s'agit de contractualiser ces aides à partir de plusieurs critères sociaux, économiques et environnementaux pour éviter que les fonds publics ne soient dépensés dans des activités contraires à l'intérêt des Auvergnats et des Rhônalpins. Il faudra également que la commande publique ne soit pas défavorable aux petites entreprises, en développant des pratiques d'allotissement pour donner aux PME des marchés adaptés à leurs capacités et en favorisant les marchés en groupements

d'entreprises. Ces dispositifs seront accompagnés par un service « relations fournisseurs » pour garantir aux plus petites entreprises des conditions de collaboration favorables. Pour nous, chaque euro reversé ou dépensé par la Région aux entreprises devra être pensé vers la création d'emplois durables et de qualité car l'argent public doit être le moteur de l'emploi, pas celui d'une classe financière qui n'a pas besoin d'aide pour nous mener droit dans le mur !

Deuxième axe : une Région assurant l'ouverture de nouveaux marchés et secteurs d'activité

Le deuxième axe est l'ouverture de nouveaux marchés par l'impulsion d'une stratégie d'accompagnement de plusieurs filières d'avenir qui attendent le coup de pouce pour embaucher massivement. La transition énergétique est par exemple une formidable opportunité de créer des dizaines de milliers d'emplois pour tous types de qualification. En Autriche, ce sont 300 000 emplois qui ont été créés par cette démarche ! La Région doit aussi être attentive à d'autres secteurs en forte expansion. La filière bois, exemplaire en termes d'économie circulaire et à très fort potentiel, sera accompagnée pour organiser et renforcer son développement. La priorité sera donnée au bois de construction ainsi qu'au bois-énergie quand il est utilisé dans des installations de petites et moyennes puissances, près des lieux de consommation. L'agriculture alternative et les filières de gestion des déchets sont également très prometteuses en termes d'emplois et sont dès lors défendues à maintes reprises dans ce programme.

Moderniser l'économie avec des outils financiers innovants

Plus largement, la Région sera cheffe



de file de l'innovation en impulsant des expérimentations sur plusieurs de ses territoires par le développement de nouveaux outils financiers libérateurs d'investissement et respectueux de l'humain comme le Fonds Régional d'Épargne Solidaire ou la participation des banques régionales et mutualistes dans les fonds de garantie et d'investissements régionaux. Nous lancerons dès 2016 des « États Généraux de la nouvelle économie » d'Auvergne Rhône-Alpes pour guider et coordonner cette modernisation de la politique économique régionale. Sans concurrencer la Banque Publique d'Investissement, une Banque Régionale d'Investissement sera créée pour investir dans des entreprises particulièrement utiles pour les citoyens. Elle accompagnera leur création rapide par la mise à disposition de produits et services accessibles au grand public et, en tant qu'actionnaire, pourra s'assurer que des critères de création et de qualité d'emploi, et de respect de l'environnement soient respectés.

Un grand moteur de l'emploi : une orientation et une formation continue adaptées aux besoins de chacun-e

L'accès à la formation continue et à l'orientation pour tous demeure difficile et peut parfois être associé à un parcours du combattant dans une jungle complexe. C'est pourtant un des leviers les plus efficaces pour lutter directement contre le chômage, en formant et en orientant les personnes sans emploi vers les secteurs les plus prometteurs ou en apportant des compétences-clés aux personnes non-qualifiées. Paradoxalement ce sont les travailleurs déjà bien formés qui bénéficient le plus de la formation continue. Par contre, les moins qualifiés et les moins formés ont besoin d'un accompagnement personnalisé de proximité pour reprendre le chemin de la formation. L'élargissement des com-

pétences régionales dans ce domaine et l'association du « Conseil en Évolution Professionnelle » au « compte personnel de formation » assurera une orientation individualisée et accompagnée à travers plusieurs dispositifs pensés pour l'ensemble du territoire. Pilier de la formation continue, la Région renforcera sa politique de formation tout au long de la vie en direction des demandeurs d'emploi, pour permettre à chacun de trouver sa place sur le marché du travail. Sur le modèle des résultats positifs obtenus en Auvergne, le territoire auvergnat et rhônalpin internalisera la rémunération des stagiaires en formation continue pour améliorer le suivi individualisé. Une réponse efficace à l'obtention d'une offre de stage ou d'apprentissage sera enfin développée, avec la mise en place d'une plateforme régionale permettant une meilleure adaptation entre l'offre et la demande.

2- DÉFENDRE UNE ÉCONOMIE ADAPTÉE AUX NOUVEAUX ENJEUX SOCIÉTAUX

L'emploi oui, mais de qualité !

En matière économique, une autre responsabilité relève de la Région : celle de faire évoluer l'économie vers le respect et l'amélioration du bien-être de ses habitants. L'économie doit se mettre au service des personnes, en favorisant la création de richesses locales et en contribuant à réduire l'empreinte écologique tout en veillant à améliorer les conditions de travail des salariés. Ainsi, une vérification du respect de la loi concernant les conditions de travail des salariés aura lieu systématiquement lors des appels d'offre et lors de l'affectation des aides de la Région, notamment en ce qui concerne la présence d'un comité hygiène et sécurité dans les entreprises de plus de 50 salariés. Parallèlement, nous



initierons une véritable politique de santé pour lutter contre les maladies professionnelles en identifiant les causes, les faire reconnaître et développer des opérations de prévention et de protection des salariés. Le travail doit être autant que possible un espace d'émancipation où l'effort est générateur de satisfaction personnelle, pas une machine qui broie silencieusement la santé des travailleurs.

Soutenir et renforcer l'économie sociale et solidaire, l'artisanat et le petit commerce

Le développement économique et social des territoires, la création de richesses et d'emplois ne peut pas reposer sur la seule économie productive. Les commerçants, artisans, associations, TPE et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire offrent de belles perspectives de développement local qui doivent être soutenues et accompagnées par la Région. Ces acteurs participent à la vente de produits locaux et durables, à tisser des liens entre les habitants, à accompagner notre jeunesse et nos aînés, à inventer de nouvelles méthodes de participation des salariés ou d'organisations sociales et citoyennes... Ils représentent également un panier d'emplois en progression constante depuis de nombreuses années : c'est plus de 10% des salariés d'Auvergne Rhône-Alpes qui travaillent aujourd'hui dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ! Il est donc essentiel que les collectivités démontrent leur soutien à ce secteur avec des actions favorables à la fois à l'implication des citoyens et à la collaboration durable avec des acteurs de l'économie classique. Ainsi, la Région doit soutenir le développement des monnaies locales pour faire connaître et promouvoir les commerçants et artisans locaux qui agissent avec les réseaux du commerce équitable, dans l'alimentation biologique ou qui favorisent la pratique de la démocratie auprès des populations ou en interne. Nous

défendrons également la création de dix nouveaux « Pôles territoriaux de la coopération économique » pour bâtir des ponts dans les territoires entre les acteurs de cette économie et ceux de l'économie classique. La Région financera par ailleurs une sélection de projets respectueux des critères d'emplois et d'utilité sociale élaborés conjointement par des acteurs de l'économie sociale, des artisans, des commerçants, des industries locales, en partenariat avec l'action publique et citoyenne. Nous soutiendrons notamment les initiatives et les créations d'entreprises culturelles qui s'inscrivent dans une démarche d'économie Sociale et Solidaire : statuts coopératifs d'entreprises, emplois partagés, solidarité bancaire, espaces de travail partagés, incubateurs, mise en réseaux d'acteurs...

Lutter contre le gaspillage : faire des déchets des uns les ressources des autres

Nos déchets sont encore trop souvent envisagés comme un problème alors qu'ils offrent justement une opportunité inespérée de développer plus encore notre économie. L'exploitation de nos déchets permet de faire des économies impressionnantes (de matériaux, d'énergie, mais aussi financières !) dans presque tous les secteurs : par la réutilisation successive des emballages et bouteilles plastiques, en transformant nos déchets biologiques en carburant ou en engrais agricoles, en supprimant l'incinération des déchets qui représente aujourd'hui 20% de la part totale de nos émissions polluantes. C'est également un important gisement d'emplois. La mise en décharge et l'incinération de 100 000 tonnes de déchets représentent environ 20 à 40 emplois tandis qu'un circuit de recyclage en crée 200 ! Alors que la Région aura la compétence de planification en matière de gestion des déchets, il est temps d'adopter une position ambitieuse pour aller plus loin et participer au



développement de ces filières d'avenir de l'économie circulaire. Il s'agit également de lutter contre le gaspillage, qu'il soit alimentaire ou de matières premières (métallurgie). Il faut par exemple encourager le recours à la consigne et au tri (kiosques de récupération, poubelles de tri multiple dans les immeubles), continuer les opérations de sensibilisation contre le gaspillage dans les cantines des lycées et mobiliser les entreprises à la suite de celles qui ont déjà commencé à le faire (comme Intermarché et l'opération « légumes moches »). La lutte contre le gaspillage est l'un des grands enjeux du XXI^{ème} siècle et plus tôt nous nous l'approprierons, plus vite nous serons un exemple à suivre dans le monde entier.

Faire collaborer les acteurs pour innover

Au-delà de ces orientations, c'est bien un nouvel horizon économique que nous souhaitons dessiner : celui d'une économie intelligente et plus responsable, de l'humain comme de son environnement. Il est aujourd'hui devenu possible et nécessaire de mieux valoriser nos ressources, que ce soit en développant la filière du recyclage, en produisant ici et pas ailleurs, en optimisant la production des biens ou en les concevant avec une durée de vie plus longue. Alors que les citoyens ont pleinement pris conscience de l'aspect positif de ces enjeux, de nombreuses entreprises peinent encore à mener concrètement cette reconfiguration de leurs activités. La coopération entre les acteurs, la mutualisation des ressources et le soutien à la recherche / développement doivent se penser ensemble. Ce renouveau économique sera non seulement créateur de richesses et d'emplois locaux, dans l'industrie textile par exemple, mais aussi bénéfique pour le bien-être des Auvergnats et des Rhônalpins par un meilleur respect de leur environnement direct et une revitalisation des territoires. Parce que transformer l'approche économique suppose l'initiative et l'expertise des citoyens, des partenaires sociaux, des chercheurs,

des agents publics de la Région, des collectivités et de l'État, une nouvelle gouvernance économique est à construire, basée sur des systèmes de coopération et de complémentarité. La conception et la mise en œuvre des politiques régionales doit se faire dès lors en associant beaucoup plus largement l'ensemble des acteurs. Le management transversal et le management par projet, ainsi que les démarches d'innovation sociale et d'évaluation, inspireront les méthodes de travail de toutes ces parties prenantes pour permettre un aller-retour efficace entre la conception et la concrétisation des projets.

3- UNE RÉGION AU PLUS PRÈS DE SA POPULATION ET DE SA DIVERSITÉ

Anticiper une réorganisation intelligente de la fonction publique malgré une réforme territoriale centralisatrice

Cette réforme territoriale a été mal conçue et inadaptée. En suivant les logiques de mise en concurrence des régions, elle transforme le Conseil régional en simple tirelire, sans prise en compte des particularités locales ni leur accorder davantage d'autonomie, ce qui permettrait pourtant d'adapter les politiques aux besoins de chaque territoire. Elle suit également l'objectif inavoué de faire des économies en comprimant les services et en réduisant les effectifs régionaux. C'est une réforme qui risque d'éloigner plus encore les élus et les services publics des citoyens et là nous pouvons agir !

En fusionnant certains services, une partie de la masse salariale devra bien entendu être redéployée, mais notre ambition est à l'inverse d'une centralisation vers la métropole lyonnaise. L'égalité entre les territoires est d'une importance majeure pour le Rassemblement et ne



doit pas être bradée. Nous assurerons la présence des services régionaux sur l'ensemble du territoire. Nous améliorerons l'efficacité de l'action publique locale par des outils communs et collaboratifs entre collectivités comme des syndicats mixtes. Douze agences de développement dans les territoires et des contractualisations par bassin de vie permettront de travailler localement ensemble. Progressivement, des transferts de services, adaptés aux différentes situations géographiques, seront réalisés. Parallèlement, nous souhaitons mettre en place plusieurs structures publiques qui mettront à profit les compétences des agents avec des outils essentiels à la région et à ses habitants. Les agents auvergnats ne seront pas contraints de déménager ou de se déplacer quotidiennement à Lyon contre leur volonté. Cette démarche sera menée en collaboration avec les agents, et pensée en fonction de leurs possibilités plutôt que sous la forme de directives centralisées.

Un principe républicain : la lutte contre les discriminations

L'emploi est certes une importante source d'intégration, mais ne suffit pas à lui seul à faire respecter les principes républicains d'égalité et de respect des citoyens entre eux. La Région mettra un point d'honneur à ce que toutes les formes de discrimination soient combattues, que ce soit auprès de ses partenaires ou dans ses services et établissements. À cette fin, la Région questionnera ses processus de recrutement et les méthodes de travail de ses partenaires tout en développant une démarche de gestion des carrières au sein de son administration pour mettre un terme aux « plafonds de verre » et aux entraves à la progression professionnelle. Elle mettra en place le dispositif Marianne, un observatoire de l'Égalité, qui émettra des diagnostics chiffrés sur la situation de la grande

région, mènera une politique active de coordination et de soutien aux associations de lutte contre les discriminations ou les violences faites aux femmes, et sera à la disposition des victimes pour les orienter vers les services de médiation adéquats. Enfin, la Région accélèrera également la mise aux normes de l'accessibilité de ses infrastructures aux personnes handicapées et incitera les collectivités territoriales à en faire de même.

Continuer les efforts pour une véritable égalité des genres

Employeur public, la Région doit, à ce titre, promouvoir l'égalité professionnelle et salariale et rendre l'organisation du travail compatible avec un objectif de conciliation des temps de vie professionnelle et familiale. Nos élus porteront une attention particulière à l'égalité des genres et mettront en pratique ce principe, même dans les plus hauts postes de notre administration. Parallèlement, la Région intégrera une clause dans la commande publique pour prévoir un temps d'échange et travailler à l'amélioration de ces principes avec les sociétés privées. Nous inciterons également à la mise en œuvre dans les lycées et les centres de formation d'une politique de l'égalité entre femmes et hommes dans l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle visant une meilleure mixité dans les filières.

Une région sans pauvreté !

Il est totalement inadmissible que neuf millions de Français et qu'un enfant sur cinq vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté en France ! Nous faisons de la lutte contre la pauvreté une priorité de notre politique. Il faut que la lutte contre les inégalités soit au centre dans tous les domaines : tarification sociale dans les transports publics et dans



les TER, lutte contre les paradis fiscaux, véritable gratuité pour l'éducation scolaire, soutien à l'égalité des salaires et aux associations qui accompagnent les publics les plus fragiles... Nous lancerons également de grandes expérimentations sur le « revenu universel d'existence » qui permet à la collectivité de faire des économies substantielles en mutualisant les moyens et les aides. En outre, il assure aux citoyens l'accès à leurs droits sociaux, sans qu'ils aient à dépenser leur énergie dans des démarches inégalitaires pour les obtenir. Il permet également de valoriser l'engagement citoyen au quotidien. La Région devra établir des critères définissant la situation de pauvreté avec un certain nombre d'indicateurs pour évaluer les effets des politiques régionales. Des acteurs de la région ont déjà établi des liens avec le « Collectif pour un Québec sans pauvreté ». Après trois ans de travaux, ce collectif a abouti à l'écriture et à la promulgation d'une loi « vers un Québec sans pauvreté ». Les résultats concrets obtenus méritent qu'une collaboration soit entamée avec eux pour bénéficier de leur expérience et engager la Région dans un processus de réduction de la pauvreté en Auvergne Rhône-Alpes.

Le logement : un problème... ou une solution

Côté logement, l'attractivité des métropoles et la logique de spéculation immobilière rendent de plus en plus difficile l'accès de chacun, en particulier des jeunes, à un logement abordable. Paradoxalement, le secteur du bâtiment a perdu 10 000 emplois dans la région depuis 2009. En outre, la plupart des logements de notre région sont mal isolés, renchérissant les factures en énergie des habitants. Aussi, la Région contribuera à la construction de 60 000 logements abordables par an et mettra en place un vaste plan de réhabilitation énergétique de 90 000 logements par an. Pour

cela, la Région favorisera le recours aux matériaux locaux, la lutte contre le travail dissimulé et simplifiera l'accès à l'apprentissage. Pour lutter contre le dumping social et le travail dissimulé, la Région sera plus minutieuse dans la gestion des marchés publics en identifiant la part de main d'œuvre dans les bordereaux de prix et en contrôlant les conditions d'emploi des salariés des sous-traitants (rémunération et sécurité sociale notamment)... L'auto-construction et les coopératives d'habitants seront parallèlement encouragées. S'impliquer dans le logement c'est investir dans un bien fondamental pour chacun, avec des travaux amortis sur 20 ans et des emplois locaux non-délocalisables. Un logement neuf ce sont deux emplois immédiatement !

L'économie du bien vieillir : une perspective largement sous-estimée

Le vieillissement de la population est une véritable lame de fond qui va impacter tous les secteurs. Il faut anticiper la transition démographique à venir et apporter une réponse politique au regard stigmatisant que porte la société sur la vieillesse, appréhendée trop souvent comme un fardeau. Moins de 8% des français de plus de 60 ans sont dépendants et l'essentiel de la demande des seniors porte en réalité sur le bien vieillir. Il faut donc promouvoir l'implantation d'équipements d'accueil, de commerces ciblés, de loisirs et de soins adaptés, tout en faisant évoluer les services à la personne pour que le maintien à domicile ne soit jamais un enfermement chez soi. Les lieux de vie autogérés en mixité générationnelle seront aussi défendus car la plupart des seniors sont parfaitement capables d'être autonomes et de s'organiser entre eux.



35 PROPOSITIONS POUR UNE RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES PLUS SOLIDAIRE

- 1** Créer 50.000 emplois non-délocalisables et lancer une politique proactive de lutte contre le chômage ;
- 2** Repenser l'orientation des aides régionales vers le tissu de PME, TPE et PMI et supprimer les aides aux grands groupes ;
- 3** Privilégier les avances remboursables plutôt que les subventions auprès des entreprises ;
- 4** Conditionner les aides régionales à des critères d'emploi et de respect de l'environnement. En cas de non-respect de l'accord, la contractualisation imposera un remboursement total des aides ;
- 5** Rendre plus favorable la commande publique aux petites entreprises, en développant des pratiques d'allotissement pour proposer aux PME des marchés adaptés à leurs capacités et en favorisant les marchés en groupements d'entreprises ;
- 6** Accompagner ces dispositifs par un service « relations fournisseurs » pour garantir aux entreprises des conditions de collaboration favorables ;
- 7** Dynamiser l'innovation avec la création et le soutien à des outils de financement innovants (Fonds Régional d'Épargne Solidaire ou participation des banques régionales et mutualistes dans les fonds de garantie et d'investissements régionaux) ;
- 8** Lancer des « États Généraux de la nouvelle économie » pour encourager l'innovation et la modernisation de l'économie ;
- 9** Créer une « Banque Régionale d'Investissement » qui accompagnera des entreprises innovantes tout en s'assurant, en tant qu'actionnaire, du respect de critères d'emplois et environnementaux ;
- 10** Une orientation plus efficace et individualisée : internalisation de la rémunération des stagiaires et amélioration du compte personnel de formation en le liant au conseil en orientation professionnel.
- 11** Développer une plateforme des offres de stage et d'apprentissage pour en augmenter le nombre et permettre une réelle insertion des jeunes ;
- 12** Dans le cadre de la commande publique, vérifier la présence d'un comité hygiène et sécurité dans les entreprises de plus de 50 salariés ;
- 13** Orienter la politique économique en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire, par le soutien au développement des monnaies locales par exemple ;
- 14** Créer 10 nouveaux « Pôles territoriaux de coopération économique » pour bâtir des ponts entre la nouvelle économie et l'économie classique dans tous les territoires ;
- 15** Financer une sélection de projets respectueux des critères d'emploi et d'utilité sociale, élaborés conjointement par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, des artisans, des commerçants, des industries et entreprises culturelles ;
- 16** Lancer une grande politique de structuration des filières des déchets, basée sur les principes de l'économie circulaire et créatrice de milliers d'emplois ;
- 17** Accompagner la filière bois en plaçant la priorité sur le bois de construction ainsi que sur le bois-énergie, quand il est utilisé dans des installations de petites et moyennes puissances, près des lieux de consommation ;
- 18** Encourager le recours à la consigne et au tri plus efficace avec des outils indispensables (kiosques de récupération, poubelles de tri multiple dans les immeubles...)



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- 19** Lutter contre le gaspillage par le développement d'opérations de sensibilisation dans les lycées et les entreprises ;
- 20** Repenser la gouvernance des politiques économiques par une collaboration plus forte avec les entreprises d'une part, et les citoyens d'autre part, ainsi qu'avec les chercheurs, les partenaires sociaux et les agents publics des collectivités ;
- 21** Face à la fusion des deux Régions, réorganiser les services de la Région en collaboration avec les agents pour tenir compte de leurs besoins. L'irrigation des territoires en services publics et la création de structures publiques permettront des transferts de personnel, par la mise à disposition d'outils essentiels en direction des habitants de la région ;
- 22** Lutter contre toutes les formes de discrimination dans les services, établissements et partenaires de la Région pour lutter contre les « plafonds de verre » et les entraves à la progression de carrières sur des critères discriminatoires ;
- 23** Mettre en place le dispositif Marianne, observatoire de l'Égalité, pour produire des diagnostics sur la situation de la grande Région, mener une politique active de coordination et de soutien aux associations de lutte contre les discriminations ou de violences faites aux femmes ;
- 24** Accélérer la mise aux normes de l'accessibilité des infrastructures de la Région aux personnes handicapées et encourager les collectivités territoriales en ce domaine ;
- 25** Promouvoir l'égalité professionnelle et salariale entre les genres et appliquer aussi ce principe dans les hautes fonctions de l'administration régionale ;
- 26** Lancer parallèlement une politique de sensibilisation à l'égalité entre femmes et hommes dans les lycées et centres de formation ;
- 27** Développer une politique de l'égalité entre femmes et hommes dans l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle pour une meilleure mixité dans les filières ;
- 28** Faire de notre région une Région sans pauvreté comme principe directeur dans tous les domaines des politiques régionales ;
- 29** Expérimenter le « revenu universel d'existence » sur certains territoires, en collaboration avec les partenaires de la Région concernés ;
- 30** Collaborer avec le « Collectif pour un Québec sans pauvreté » qui a abouti à la promulgation d'une loi contre la pauvreté au Québec ;
- 31** Contribuer à la construction de 60 000 logements abordables par an pour satisfaire à la demande et développer un vaste plan de réhabilitation de 90 000 logements par an ;
- 32** Lutter contre le travail dissimulé dans le bâtiment et simplifier l'accès à l'apprentissage ;
- 33** Encourager l'auto-construction et les coopératives d'habitants ;
- 34** Promouvoir l'implantation d'équipements d'accueil, de commerces ciblés, de loisirs et de soins adaptés et développer les services à la personne pour que le maintien à domicile ne soit jamais un enfermement chez soi ;
- 35** Promouvoir les lieux de vie autogérés en mixité générationnelle pour défendre l'autonomie de nos seniors.



AUVERGNE RHÔNE-ALPES : UNE RÉGION ÉCOLOGIQUE

Notre territoire est à la fois notre lieu de vie, cadre que nous aménageons pour nous loger, pour travailler, nous cultiver, mais aussi la source à laquelle nous puisons nourriture, matières premières et énergie. Alors, quels choix se présentent à nous ?

Si nous laissons faire le modèle actuel : d'une part, quelques mégapoles embouteillées, inaccessibles par des trains bondés et en retard, aux logements bien trop chers construits par des banques, avec des grands stades hors de prix ; d'autre part, des milliers d'hectares de céréales OGM, pris sur les forêts, arrosés d'une eau polluée et des exploitations de 1000 vaches, automatisées, propriétés d'industries agro-alimentaires qui livrent de la bouffe standardisée à des hypermarchés. Entre les deux, de grandes zones pavillonnaires, des autoroutes lacérant les espaces agricoles, quelques centrales nucléaires avec leurs déchets en sous-sol...

Nous choisissons une autre voie : une mosaïque de territoires, avec des villes et des campagnes reliées, une organisation des transports qui ne nécessite plus de posséder une voiture pour se déplacer librement, des logements anciens réhabilités, des constructions avec de nouveaux matériaux issus du bois, de la terre, de la paille, réalisées par des artisans, aux prix abordables, chauffées et équipées avec de l'énergie renouvelable. Avec un recy-

clage toujours plus poussé pour ne pas épuiser la nature, pour que se reconstituent les ressources car nous ne les utiliserons que selon leur rythme de renouvellement. Avec de grandes étendues de montagnes, de landes, de forêts, une nature reconquise dans nos villes, gratuite, où chacun peut se ressourcer, se balader, faire du sport. C'est bien ainsi que nous entendons vivre.

1- UN GREEN NEW DEAL : DE L'EMPLOI AU BIEN-VIVRE

Faire plus avec moins pour ne pas gaspiller nos ressources énergétiques

L'écologie n'est absolument pas une contrainte qui nous condamnerait à la dépréciation de notre mode de vie, bien au contraire, c'est une opportunité exceptionnelle non seulement d'emplois directs mais aussi d'économies financières, pour coordonner efficacement nos filières et optimiser nos processus de fabrication.

Autant d'enjeux qui, en définitive, offrent de grandes perspectives de création de richesse économique, sociale et environnementale. Cette réorientation positive pour l'environnement et vertueuse pour l'Homme, nous l'appelons le Green New Deal.

Elle commence d'abord en s'appuyant sur le scénario Négawatt et les objectifs d'Afterres 2050, par la réduction de nos consommations énergétiques car la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, et le développement des énergies renouvelables. Par ces biais, nous reprendrons enfin la main sur notre production énergétique sans condamner notre climat ni dépendre des énergies fossiles ou du nucléaire dont Fukushima a récemment rappelé le danger qu'il fait peser sur l'humanité. Le gaz de schiste



est pour nous une énième fausse bonne idée pour éviter à certaines industries de se moderniser tout en continuant de saborder la planète. Car la recherche et l'extraction du gaz de schiste empoisonnent inévitablement les nappes d'eau et émettent quantité de gaz participant au réchauffement climatique.

La Région se dotera également d'un « service public de la rénovation » pour aider les propriétaires de logements dans leurs intentions de réhabilitation et accompagner notre objectif de réduction de 35% de la consommation énergétique de l'habitat d'ici 2020. Elle mènera en parallèle une politique forte pour toutes les constructions de nouveaux lycées à énergie positive et introduira les énergies renouvelables dans tous les projets de réhabilitation thermique des bâtiments du patrimoine de la Région. La cartographie des activités économiques permettra d'identifier les potentialités d'accueil d'éco-parcs d'activité avec la mutualisation des moyens de production énergétique entre les entreprises pour réduire la consommation quotidienne, conformément à notre objectif de réduction de 25% de la consommation énergétique des industries d'ici 2020.

Les filières de l'énergie renouvelable, secteur très positif en termes d'emplois, seront également soutenues dans leur développement, à commencer par l'éolien qui s'avère très compétitif, l'hydroélectricité dont le parc régional doit être modernisé et optimisé, et le photovoltaïque dont l'importance en Auvergne Rhône-Alpes doit être pérennisée. La biomasse qui est aussi très prometteuse comme alternative aux carburants traditionnels, sachant qu'elle repose sur l'exploitation des déchets gras et de l'agriculture, mérite d'être défendue.

De façon générale, contrairement aux déclarations d'intention qui seront émises lors de la COP21 sans garantie de mise en œuvre, la région Auvergne Rhône-Alpes accélèrera le développement

des énergies nouvelles et renouvelables, tant à la production qu'à la distribution, pour parvenir à une augmentation de leur part à 50% de la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Défendre nos agriculteurs

Un autre axe du Green New Deal est une revitalisation de l'agriculture pour assurer non seulement la perpétuation du secteur mais aussi et surtout un mode de vie décent aux agriculteurs. Cette orientation doit être coordonnée à l'échelle régionale et se faire avec les agriculteurs et les réseaux agricoles sans quoi elle sera impossible à mener. Nous conduirons ainsi une action de sensibilisation à l'échelle des bassins de vie pour mobiliser le maximum d'agriculteurs vers une agriculture biologique, paysanne et locale reposant sur les systèmes autonomes et économes.

Ces systèmes permettent de produire davantage de valeur ajoutée, de revenus et d'emplois sur les exploitations et le territoire, tout en réduisant la pollution. L'accompagnement des agriculteurs volontaires comprendra un diagnostic concret de leur exploitation afin de mettre en œuvre des évolutions adaptées à chaque cas.

Une attention particulière sera portée à l'élevage en prenant appui sur les actions antérieures en Rhône-Alpes en faveur de l'autonomie fourragère et en soutenant financièrement les crises sanitaires les plus importantes.

C'est la survie de nos exploitations de montagne face à l'agri-industrie qui est également en jeu : pour lutter contre la disparition du foncier agricole et des petites et moyennes exploitations, la Région agira en partenariat avec d'autres collectivités territoriales pour favoriser la transmission et l'installation. Au vu de leurs résultats positifs, les « comités locaux » pour l'installation seront aussi



intensifiés et un outil régional de mobilisation foncière sera mis en place par la Région.

L'ensemble de ces dispositifs redonnera sa place à l'économie agricole pour que vivre, produire et travailler au pays devienne une réalité durable.

2- AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANT-E-S DE TOUTE LA RÉGION

Promouvoir un territoire agréable, une alimentation de qualité et des quartiers verdoyants

Notre devise pour ces élections régionales c'est le Bien-Vivre, cœur de notre modèle pour la qualité de vie des Auvergnats et des Rhônalpins, où le bien-être quotidien est quelque chose de concret, que l'on redécouvre chaque jour.

Le bien-manger est en première ligne : les récentes crises ont montré que l'agriculture intensive ne survit que sous perfusion financière avec des aliments de qualité inférieure et dommageables pour notre environnement et notre santé. La Région doit favoriser une alimentation de qualité pour tous, à commencer par la restauration collective et en particulier celle des cantines des lycées. Ces dernières se fourniront à 50% de produits biologiques et à 50% de produits régionaux issus des « circuits courts » d'ici la fin du mandat et la commande publique tiendra globalement compte de la distance pour que les filières locales soient privilégiées.

Pour la santé des enfants et dans le respect des croyances de chacun, la Région mettra progressivement en place le choix d'un repas sans viande, à base de

protéines végétales, dans les cantines des établissements scolaires.

L'ouverture de ces marchés locaux facilitera par ailleurs le travail régional d'accompagnement technique et financier des projets d'agriculture biologique ou placés sous labels de qualité. Seule l'agriculture biologique possède aujourd'hui un cahier des charges ambitieux pour le bien-être animal et interdit l'élevage hors-sol. C'est pourquoi nous refuserons de financer les fermes-usines qui confinent des milliers de vaches, veaux, cochons dans des conditions effroyables.

La Région favorisera en parallèle le maintien de « ceintures vertes » autour des agglomérations pour garantir un approvisionnement local en produits alimentaires et réduire les distances parcourues.

Nous visons donc globalement un objectif de souveraineté alimentaire sur le territoire à l'horizon 2030. Pour cela, nous déclarerons la région « hors-TAF-TA », accord de libre-échange négocié actuellement en secret par l'UE — et donc le gouvernement français actuel — avec les USA, champions mondiaux de la malbouffe, OGM compris.

En collaboration avec les collectivités territoriales, nous améliorerons le cadre de vie de tous les habitants en garantissant à chaque citoyen un espace naturel près de chez lui et des jardins partagés en ville, grâce à une politique régionale ferme en faveur de la sauvegarde des parcs régionaux et de la protection de la biodiversité.

Notre objectif c'est 30% d'espaces naturels protégés et de nature en ville à l'issue du mandat. Nous participerons aussi à l'amplification du réseau de voies vertes et de pistes cyclables pour permettre des déplacements quotidiens agréables et alternatifs au tout-routier.

Les porte-vélos sur les cars seront



multipliés, l'embarquement des vélos dans les trains et leur stationnement sera facilité pour une mobilité douce sur l'intégralité du territoire.

Agir efficacement en faveur du climat

Début décembre, en plein cœur des élections régionales se tiendra en France la 21^{ème} conférence de l'ONU sur le changement climatique. La température moyenne de la planète a déjà augmentée de près d'1°C, les prévisions actuelles tendent vers 4 ou 5°C de plus d'ici la fin du siècle, synonyme d'événements extrêmes et dramatiques sur toute la planète, avec des conséquences sur l'agriculture mondiale et des phénomènes migratoires massifs.

L'objectif mondial aujourd'hui est de limiter suffisamment notre empreinte carbone pour parvenir à une augmentation de la température de la planète de 2°C maximum, ce qui conduira quand même à des transformations importantes mais maîtrisables si nous nous y préparons.

Pour cela, il faut que des réponses globales soient trouvées car on peut agir en Auvergne Rhône-Alpes, mais aussi ailleurs dans le monde. C'est pourquoi la collaboration des États est évidemment nécessaire, ainsi que celle des populations, avec des échanges internationaux qui intègrent ces enjeux : adaptation aux conséquences climatiques, soutien à la reforestation, formation des agriculteurs, aménagement énergétique des foyers...

Heureusement, les réformes à mener pour lutter contre le changement climatique sont toutes positives pour la vie humaine, offrent une nouvelle dynamique économique, produisent massivement des emplois, optimisent intelligemment nos ressources et réduisent la pollution de l'air qui tue chaque année des millions de personnes dans le monde. L'ensemble

de notre programme est orienté pour apporter des solutions concrètes et mettre en place une véritable politique globale en faveur du climat.

Par leur vote, les Auvergnats et Rhône-alpins ont donc une occasion historique de lutter contre le réchauffement climatique, déclaré « grande cause nationale ».

L'innovation au service du développement durable

Le développement durable n'est pas une thématique à part qui évoluerait indépendamment du reste. C'est un développement qui concerne conjointement l'économie, l'écologie et le social. Sont par exemples concernées les industries et la gestion de leurs émissions polluantes, la production de produits et services écologiquement responsables, la construction et la réhabilitation immobilière, l'optimisation du réseau électrique et de l'énergie...

Pour répondre à tous ces enjeux, la pierre angulaire c'est l'innovation et la mutualisation des différentes expertises. Dès lors, la Région renforcera plus encore sa politique d'accompagnement des éco-innovations et reversera jusqu'à 25 millions d'aides à des projets qui permettraient l'émergence de nouvelles technologies dans les industries et les entreprises qui soient bénéfiques pour tous.



3- CONSTRUIRE UN GRAND TERRITOIRE AU SERVICE DE TOUS SES TERRITOIRES

Mettre fin au marketing territorial, une logique contre-productive pour les objectifs de la Région

Nous souhaitons rompre avec une politique de marketing territorial opérée par les Régions pendant vingt ans et sortir des processus de compétitivité pour donner enfin la priorité à la solidarité, à l'équité territoriale, à l'innovation économique et sociale, à un développement durable des territoires, à un renouveau démocratique...

Ces ambitions, traduites dans l'ensemble du programme du Rassemblement, ne pourront être atteintes qu'avec la contribution et la coopération des agents régionaux.

Il nous appartient de créer une dynamique qui les associe, valorise les compétences et les expertises, offre de nouvelles manières de travailler.

Maintien d'une politique de montagne et développement d'un tourisme ambitieux

La région c'est d'abord une entité hétérogène, une multiplicité de territoires : des montagnes, des forêts, des espaces ruraux, des villes, grandes, moyennes ou petites, qui ont des besoins différents que la Région doit mesurer pour y répondre.

Il faut donc s'impliquer au plus près de ces territoires pour en connaître les enjeux et les accompagner. C'est pourquoi douze « Agences Régionales du Développement Local » seront créées pour apporter de l'ingénierie aux collectivités et permettre à des projets d'économie locale concernant l'eau, l'alimentation, l'énergie ou les déchets, d'aboutir de fa-

çon coordonnée et efficace.

La démarche « Montagne 2040 » sera prolongée pour réfléchir sur le devenir des espaces de montagne dans leur ensemble et éviter leur transformation en « parcs d'attraction saisonniers ».

Les massifs montagneux prendront en compte leurs enjeux spécifiques : concurrence grandissante entre l'espace urbain et les terres agricoles, vieillissement de la population et amélioration du cadre de vie, vulnérabilité particulièrement forte au changement climatique et défense de la culture montagnarde.

Plus généralement, la Région, responsable du développement économique et de l'aménagement du territoire, est le seul échelon légitime pour garantir un développement touristique cohérent avec la mutualisation des moyens.

Il faut repenser le tourisme dans son ensemble : revoir l'attractivité des espaces touristiques au-delà des frontières administratives, à un échelon plus local, aménager le tourisme de montagne pour être disponible durant les quatre saisons de l'année, faire des parcs naturels régionaux de véritables territoires d'exception pour tous publics et promouvoir les activités de pleine nature. Le tourisme est un enjeu économique à part entière, ses retombées doivent bénéficier directement au territoire, aux hébergeurs, artisans, commerçants, transporteurs...

Mais le tourisme doit aussi évoluer en pensant aux nouveaux usages, notamment numériques, pour être réactif face aux attentes des clientèles. De nombreux outils ludiques et innovants ont été réalisés et serviront de modèle : chasses aux trésors interactives dans le pays roannais, jeux basés sur l'utilisation du GPS sur la DolceVia en Ardèche, un site mobile auvergne.travel qui permet de découvrir presque toute l'offre touristique en Auvergne...



Lutter contre la disparition progressive des services publics dans les territoires

En montagne comme dans les territoires ruraux, une mobilisation régionale devra être menée dans les « zones blanches de services publics » pour que les services minimum soient maintenus. Seront ainsi combattus les déserts médicaux, la raréfaction des lignes de transports en commun ou celles des équipements culturels.

L'accès au numérique sera indissociable de cette démarche en développant au plus vite, sous maîtrise publique, la fibre optique dans les territoires qui en sont encore privés. Plutôt que d'épuiser l'argent public dans de grands projets inutiles comme le Lyon-Turin ou le Center Parc de Roybon, il est temps de redonner sens aux ressources de la Région en les réorientant vers les habitants qui en ont le plus besoin.

De nombreux citoyens s'engagent et prennent collectivement des initiatives en marge d'institutions souvent jugées dépassées, preuve que les valeurs de l'écologie politique fondées sur la solidarité, la justice sociale et environnementale, se diffusent et s'incarnent dans une diversité de thématiques : économie de partage, éducation populaire, pratiques culturelles ou projets locaux de quartier.

Les politiques de la Région doivent se faire avec toutes celles et ceux qui agissent en ce sens avec une priorité pour les territoires où l'isolement social est le plus important, dans les quartiers populaires périurbains marqués par des taux de pauvreté importants et dans les territoires ruraux où les services de proximité se raréfient.

La Région favorisera la création d'espaces intermédiaires ouverts à tout type de publics avec une offre de panel d'activités variées comme des pratiques numériques de travail (coworking, fablab...), de formation, de partage de sa-

voir-faire (jardinage, bricolage, mécanique...) ou culturelles (lecture, pratique de la musique, ateliers d'écriture, d'arts plastiques...) dans un cadre accueillant et convivial.

Pour impliquer les citoyens et les rendre acteurs de ces espaces, la Région déblocquera un fonds qui accompagnera la participation locale sur la base d'un euro pour chaque euro de financement participatif.

En parallèle, la Région accompagnera les initiatives des jeunes : les créateurs des projets d'activité économique locale sélectionnés bénéficieront de six mois de salaire, le temps du montage de projet et de la mobilisation d'un réseau de partenaires.

Une Région qui protège la santé de nos enfants et celle de nos ainé-e-s

Le droit fondamental à la protection de la santé doit être mis en œuvre par tous les moyens disponibles et au bénéfice de toute personne. Comment faire respecter ce principe inscrit dans le Code de la Santé Publique quand l'accès au soin n'est pas égal selon la localisation géographique des citoyens ? Pour lutter contre les déserts médicaux, la Région devra donc engager des dispositifs de rééquilibrage des territoires.

Nous doublerons ainsi les aides proposées aux maisons de santé et soutiendrons les centres de santé (ex-dispensaires) offrant une médecine gratuite pour tous et partout. Nous financerons toutes les demandes des internes hospitaliers qui souhaitent des postes hors des grandes villes pour permettre un meilleur maillage et une expérimentation de nouveaux espaces par les futurs médecins.

Aujourd'hui, la santé exige de répondre à de véritables enjeux de prévention sur les comportements à risques : en



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

plus du tabac, de l'alcool et des drogues sur lesquels il faut savoir expliquer et informer, la sexualité, l'alimentation et la santé mentale jouent un rôle majeur dans le bien-être des citoyens.

Cette politique de prévention doit accompagner les associations de prévention de santé et d'environnement avec la création d'un « Pôle régional d'éducation pour la santé », ainsi que par la mise en place d'un appel à projets « Santé Jeunes » basé sur l'importance de prendre soin de soi.

Lutter contre les produits toxiques et cancérigènes

De nombreuses populations de la région sont également surexposées aux produits toxiques et à la pollution de l'air, parfois à des niveaux dramatiques comme dans la vallée de l'Arve, à Annecy ou dans les grandes agglomérations. Ces substances ont pour conséquences une augmentation des cancers de tous types ainsi que le développement de maladies chroniques.

La Région soutiendra la recherche sur la toxicité environnementale et la mise à disposition de l'information auprès des habitants afin qu'ils soient conscients du danger pour leur santé et celles de leurs enfants. Par ailleurs, la Région travaillera à améliorer la qualité de l'eau potable en protégeant les espaces autour des aires de captage d'eau des pesticides et déchets industriels.

Notre objectif est ainsi de doubler les aires de captage protégées d'ici 2021. La Région contribuera également au remplacement des produits industriels les plus toxiques par le financement des technologies industrielles propres et sûres. Elle développera une plateforme de chimie verte qui recherchera des alternatives aux produits les plus cancérigènes. La Région mettra en œuvre des politiques d'anticipation des pics de

pollution, que ce soit par la gratuité des transports en commun ou par la réduction des vitesses, et fera connaître les bons gestes pour améliorer la qualité de l'air intérieur ; nous passons ainsi 80% de notre temps, dans nos locaux, au domicile ou au travail.

Nous aurons également pour objectif de réduire de moitié les populations exposées à la pollution de l'air. Il faudra agir directement sur les sources de pollution, en finançant le changement des équipements obsolètes de chauffage bois et en travaillant à la réduction de l'usage individuel des véhicules. Pour cela, il faut revitaliser les réseaux de transports en commun, et en particulier l'usage des trains qu'il soit quotidien, occasionnel ou de marchandises.

Réorganiser le transport de marchandises

Le transport ferroviaire de marchandises est à l'agonie, pour nous c'est la conséquence des politiques de l'État et de la direction de la SNCF, menées depuis quelques décennies, et qui suivent des logiques de développement exclusif des grandes lignes et du réseau routier.

Les 900 millions d'euros que la Région va dépenser dans le projet du Lyon-Turin seraient plus utiles dans le maintien des lignes et la dynamisation du transport de marchandises ferroviaire et fluvial. Nous sommes persuadés que seule une volonté politique forte et des établissements publics bien conçus permettront d'organiser le transfert des marchandises sur les rails et les fleuves.

Nous augmenterons le nombre de trains de marchandises en passant de 20 à 60 trains par jour, dans les Alpes pour retirer 500 000 poids-lourds des vallées alpines. Ainsi, nous créerons un opérateur public du rail qui aura notamment pour mission d'exploiter intelligemment le réseau ferroviaire pour réduire le trafic des camions sur les routes et limiter la



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

pollution atmosphérique et les accidents.

Les infrastructures existantes sont en effet sous-utilisées : il est aujourd'hui possible de multiplier le volume de marchandises sur le rail par six dans les traversées alpines et par trois dans la vallée du Rhône, de quoi réduire grandement la pollution et la congestion routière. L'opérateur ferroviaire que nous mettrons en place motivera l'utilisation de ces réseaux avec des services adaptés aux transporteurs de marchandises et organisera le report des marchandises sur les trains. Cet opérateur ferroviaire permettrait de réembaucher de nombreux cheminots aux conditions du statut des cheminots actuels.

Une solution de transport à 10 minutes de chez soi : une offre de mobilité plus souple

Pour que se déplacer dans la Région soit permis à tous, l'accès à une solution de transport à 10 minutes de son domicile sera un de nos objectifs prioritaires. Les logiques d'austérité de la direction de la SNCF conduiront à une réduction dramatique de l'offre régionale en trains d'ici 2020 et la Région se doit d'apporter une réponse efficace. Nous ne croyons pas que la «privatisation» permette de développer le transport ferroviaire. Nous y sommes donc opposés. Nous sommes persuadés que seule une volonté publique forte et des établissements publics permettront de transférer de nombreux camions (ou marchandises) sur le rail.

Si la SNCF persiste, nous créerons un opérateur public régional qui assurera donc une mission de pérennisation et de développement du réseau TER pour réagir à la mise en concurrence du transport de passagers et préserver le statut des cheminots. C'est ensemble (avec les citoyens, usagers et salariés concernés) que nous pourrons y arriver.

Avec cet outil, la Région assurera les services nécessaires d'irrigation en trains dans les territoires jusqu'à ce que la SNCF reprenne ses missions. Nous souhaitons re-

conquérir le réseau ferré sous dix ans et y rétablir plusieurs liaisons régionales : rive ardéchoise du Rhône, Bourg-Bellegarde-Gex, Banlieue du pourtour lyonnais (Brignais-Givors, Meyzieu-Crémieux...), ligne du Léman Sud, Firminy-Dunières, Clermont-Limoges...

Nous renforcerons également les accès de Chambéry et des vallées alpines avec de nouvelles lignes où cela s'avère nécessaire. Nous compléterons le réseau TER avec une palette d'offres de mobilité. Pour mieux adapter l'offre à la demande dans les espaces ruraux, un réseau d'autocars de petits véhicules sera parallèlement développé, ainsi qu'un soutien au transport à la demande, à l'auto-partage et au covoiturage. Dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, le téléphérique urbain a montré qu'il pouvait être un transport peu coûteux et très efficace pour décongestionner les routes au sol et le métro en sous-sol, c'est pourquoi nous soutiendrons son développement dans les grandes agglomérations.

Un réseau TER moins cher et de qualité

Pour favoriser l'emploi du TER, la présence humaine sera renforcée. En cas de retard, le dédommagement des passagers sera appliqué et la tarification revue via la liberté tarifaire dont la région est maintenant dotée.

La tarification unique intermodale sera également mise en place. Des offres adaptées aux besoins des Auvergnats et des Rhône-alpins verront aussi le jour avec des produits complémentaires train + montagne, train + lac, train + site touristique ou la réduction tarifaire pour les occasionnels (familles, petits groupes...)

Les comités de ligne seront repensés grâce aux technologies numériques pour faciliter la remontée d'information des usagers et un panel de 1 000 usagers sera parallèlement mis en place pour une prise en charge rapide des insuffisances et des lignes mieux adaptées aux besoins des territoires.



46 PROPOSITIONS POUR UNE RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES PLUS ÉCOLOGIQUE

- 1 Appliquer le scénario Négawatt et les objectifs d'Afterres 2050 pour réduire notre consommation énergétique, développer les énergies renouvelables et protéger les ressources agricoles ;
- 2 Lutter contre la recherche et l'extraction du gaz de schiste qui empoisonnent les nappes d'eau et participent au réchauffement climatique ;
- 3 Créer un service public de la rénovation pour accompagner la réduction de la consommation énergétique de l'habitat de 35% d'ici 2020 ;
- 4 Développer pour toutes les constructions de nouveaux lycées des bâtiments à énergie positive et introduire les énergies renouvelables dans tous les projets de réhabilitation thermique des bâtiments du patrimoine de la Région ;
- 5 Planifier la localisation des activités économiques pour identifier les potentialités d'accueil des éco-parcs d'activité et mutualiser l'énergie nécessaire aux entreprises pour réduire la consommation énergétique de l'industrie de 25% d'ici 2020 ;
- 6 Défendre le secteur des énergies propres et renouvelables pour augmenter leur part jusqu'à 50% de la consommation finale d'énergie dans la région d'ici 2020 ;
- 7 Lancer une action de sensibilisation des agriculteurs pour s'orienter vers des systèmes économes et autonomes, très performants et respectueux de l'environnement. Un diagnostic technico-financier individualisé et gratuit sera mené sur les exploitations des agriculteurs volontaires ;
- 8 Prendre appui sur les actions antérieures de la région en faveur de l'autonomie fourragère pour soutenir l'élevage et développer des dispositifs d'aides financières pour répondre aux crises sanitaires ;
- 9 Favoriser la transmission et l'installation agricole, notamment par l'intensification des comités locaux pour l'installation et par un outil régional de mobilisation foncière ;
- 10 Promouvoir une alimentation de qualité dans la restauration collective, notamment dans les cantines avec l'objectif de 50% de produits bio ainsi que 50% de produits régionaux ;
- 11 Proposer progressivement dans tous les établissements scolaires dépendant de la Région le choix d'un repas sans viande, dans le respect de la santé des jeunes et de leurs croyances ;
- 12 Accompagner techniquement et financièrement les projets d'agriculture biologique ou placés sous labels de qualité ;
- 13 Refuser de financer les fermes-usines qui confinent des milliers de vaches, veaux, cochons dans des conditions effroyables ;
- 14 Favoriser le maintien de « ceintures vertes » autour des agglomérations pour garantir un approvisionnement local en produits alimentaires et réduire les distances parcourues ;
- 15 Viser un objectif de souveraineté alimentaire sur le territoire à l'horizon 2030 ;
- 16 Déclarer symboliquement la Région « Hors-TAFTA » pour une alimentation de qualité et sans OGM ;
- 17 Améliorer le cadre de vie et permettre à chacun d'avoir un espace naturel près de chez lui, y compris dans les grandes villes. Passer ainsi à 30% d'espaces naturels protégés et de nature en ville dans la région ;
- 18 Permettre l'usage du vélo partout sur le territoire : développement de pistes cyclables sécurisées et des réseaux de voies vertes ;



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- 19** Les porte-vélos sur les cars seront multipliés, l'embarquement des vélos dans les trains et leur stationnement sera facilité ;
- 20** Agir pour le climat par la collaboration des populations avec des échanges internationaux pensés dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique (adaptation aux conséquences climatiques, soutien à la reforestation, formation des agriculteurs, aménagement énergétique des foyers...) ;
- 21** Renforcer la politique de recherche et développement des éco-innovations en consacrant 25 millions d'aides à des projets permettant l'émergence de nouvelles technologies favorables au développement durable ;
- 22** Créer douze agences régionales du développement local pour donner de l'ingénierie aux collectivités et aux projets d'économie locale ;
- 23** Prolonger la démarche « Montagne 2040 » pour réfléchir sur le devenir des espaces de montagne dans leur ensemble et ne pas les considérer comme des parcs d'attraction saisonniers ;
- 24** Revoir l'attractivité des espaces touristiques au-delà des frontières administratives et à un échelon plus local, aménager le tourisme de montagne pour être disponible sur les quatre saisons de l'année et faire des parcs naturels régionaux de véritables moteurs d'attractivité pour tous publics ;
- 25** Défendre les actions innovantes dans le secteur touristique pour être au plus près des attentes des clientèles ;
- 26** Lutter contre les zones blanches de services publics à l'échelle régionale pour maintenir les services minimum, combattre les déserts médicaux, la raréfaction des lignes de transports et des équipements culturels ;
- 27** Défendre l'accès à la fibre pour tous en développant des projets sous maîtrise publique ;
- 28** Créer des espaces intermédiaires dans les quartiers périurbains et dans les territoires ruraux ouvrant l'accès à un panel d'activités (pratiques numériques de travail, formation, partage de savoir-faire ou culturelles), sur la base d'un euro de participation régionale pour chaque euro en financement participatif ;
- 29** Financer la création d'activité économique et accompagner le montage de projet par les jeunes ;
- 30** Pour lutter contre les déserts médicaux et la concentration des médecins dans les grandes villes, nous doublerons les aides proposées aux maisons de santé et soutiendrons les centres de santé (ex-dispensaires) qui offrent une médecine gratuite pour tous et partout ;
- 31** Financer les internes hospitaliers qui acceptent des postes hors des grandes villes pour permettre un meilleur maillage et une expérimentation de nouveaux espaces par les futurs médecins ;
- 32** Créer un « Pôle régional d'éducation pour la santé » qui organisera et soutiendra les associations de prévention de santé et d'environnement (tabac, alcool, drogues, sexualité, alimentation et santé mentale) ;
- 33** Mettre en place un appel à projets « Santé Jeunes » basé sur l'importance de prendre soin de soi ;
- 34** Améliorer la qualité de l'eau potable avec pour objectif de doubler les aires de captage protégées d'ici 2021 ;
- 35** Ouvrir une plateforme de recherche en chimie verte pour trouver des alternatives aux produits industriels cancérigènes et créateurs de maladies chroniques ;
- 36** Mettre en œuvre des politiques d'anticipation des pics de pollution et faire connaître les enjeux de la qualité de l'air intérieur pour réduire de moitié les populations exposées à la pollution ;
- 37** Financer le changement des équipements de chauffage bois devenus obsolètes et très polluants ;
- 38** Réorienter le transport de marchandises vers le fret ferroviaire et fluvial avec un opérateur régional du rail pour retirer 500 000 camions des routes ;
- 39** Rétablir plusieurs liaisons régionales : rive ardéchoise du Rhône, Bourg-Bellegarde-Gex, Banlieue du pourtour lyonnais (Brignais-Givors, Meyzieu-Crémieux...), ligne du Léman Sud, Firminy-Dunières, Clermont-Limoges... Renforcer également les accès de Chambéry et des vallées alpines avec de nouvelles lignes où cela s'avère nécessaire ;



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- 40** Offrir une solution de transport à 10 minutes de chez soi en développant des réseaux de cars de petits véhicules et de transport à la demande dans les territoires ruraux ;
- 41** Soutenir le développement du téléphérique urbain dans les grandes villes, c'est un transport peu coûteux et très efficace pour décongestionner les routes au sol et le métro en sous-sol ;
- 42** Si la direction de la SNCF persiste, dans sa logique d'austérité, à vouloir réduire l'offre TER, mettre en œuvre un opérateur public régional ferroviaire, pour assurer la pérennisation et le développement du service public du TER ;
- 43** Instaurer le dédommagement des passagers en cas de retard des trains régionaux ;
- 44** Revoir la tarification des TER pour les occasionnels, en particulier des tarifs famille et petits groupes ; mettre en œuvre la tarification unique pour favoriser le passage d'un transport en commun à un autre ;
- 45** Développer des offres complémentaires train + montagne, train + lac, train + site touristique ;
- 46** Pour connaître les besoins, insuffisances et dysfonctionnements des lignes : revitaliser les comités de ligne grâce au numérique et créer un panel de 1 000 usagers représentatifs des utilisateurs du TER.



AUVERGNE RHÔNE-ALPES : UNE RÉGION CITOYENNE

L'exercice de la politique ne doit pas rester aux mains d'une oligarchie dominante. Notre projet programmatique doit être construit avec les citoyens qui le veulent. Face au déni démocratique actuel, le Rassemblement propose une nouvelle politique, une nouvelle gouvernance pour que chacun puisse agir en faveur du développement d'une région citoyenne, écologique et solidaire. Il s'agit de mettre en place une démocratie coopérative pour garantir transparence et proximité entre élus et citoyens.

Chaque candidat doit respecter la « Charte éthique » du Rassemblement qui impose le non cumul des mandats, définit comment les politiques régionales seront élaborées avec les citoyens et comment les élus rendront compte de leur action tout au long de leur mandat.

Cette nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes ne se construira pas sans ses habitants, sans leurs petites et grandes histoires. Partout où cela est possible et pertinent, nous nous attacherons à accentuer les formules de gestion et de concertation multipartite : citoyens, entreprises, collectivités, en lien avec les syndicats et associations.

Enfin, cette démocratie ne peut se faire uniquement depuis Lyon ou Clermont-Ferrand. L'échelon des bassins de vie est pertinent pour gagner en démocratie de proximité, au plus près des be-

soins et des aspirations des habitants.

La Région doit permettre le passage à l'action de chacun, en assurant l'accès aux moyens de formation, aux pratiques culturelles et d'expression indispensables à une vie démocratique.

1 - POUR UNE DÉMOCRATIE LOCALE ADAPTÉE AUX NOUVEAUX DÉFIS ET DES ÉLU-E-S PROCHES DE LEURS ADMINISTRÉ-E-S

Des engagements concrets pour des élu-e-s du Rassemblement irréprochables

Faisant la preuve de son ambition citoyenne, le Rassemblement Citoyen, Ecologique et Solidaire s'est doté de près de 50 % de candidats non-encartés sur les différentes listes départementales et d'une Assemblée Représentative qui incarne le « Parlement » de notre mouvement citoyen.

Elle est notamment constituée d'un collège de candidats et d'un collège de citoyens non-encartés qui ont un pouvoir égal dans la prise de décisions. Elle se réunit régulièrement depuis mi-septembre pour échanger et prendre les décisions déterminantes de la campagne : sélection des candidats, validation du programme, stratégie de 2^{ème} tour...

Fier de sa charte éthique, notre mouvement s'est également assuré qu'aucun de ses 70 candidats en position éligible ne puisse cumuler son mandat de conseiller régional avec celui de parlementaire, conseiller départemental ou membre de l'exécutif d'une commune de plus de 3 500 habitants.

Les élus du Rassemblement sont aussi limités dans le temps à trois mandats de conseillers régionaux, le dernier mandat étant considéré comme un mandat de formation à l'intention des nou-



veaux élus. C'est sur ces bases éthiques concrètes que nous voulons remporter la Région, pour dépasser enfin la vision élitiste et passéiste des autres partis politiques qui montrent chaque jour leur incapacité à répondre à la crise démocratique.

Des élu-e-s proches de leurs habitant-e-s pour accueillir la parole citoyenne locale

Nos conseillers régionaux seront ainsi au plus près de leurs concitoyens, et devront être bien conscients des besoins spécifiques de chaque territoire pour pouvoir les faire connaître au sein du Conseil régional. Des échanges auront également lieu au sein d'Assemblées Citoyennes des territoires où les élus viendront rendre des comptes chaque année.

Ces assemblées seront des lieux privilégiés de co-construction et d'évaluation des politiques régionales. Un budget participatif leur sera alloué pour le montage de projets citoyens. La cartographie des bassins de vie sera ainsi construite en concertation avec les citoyens, les élus des collectivités territoriales et l'État dans les six premiers mois du mandat afin d'être opérationnelle à la rentrée 2016.

C'est cette même cartographie de territoires correspondant aux usages et mobilités des habitants qui servira de zonage d'application pour toutes les politiques régionales.

La parole des citoyen-ne-s au cœur des enjeux

Nos élus mettront par ailleurs en place un système de référendums d'initiative citoyenne à l'échelle de la région. Ils pourront être amorcés simplement par le souhait de 10% de ses habitants et pourront toucher tous les sujets relatifs à la compétence régionale imposant une

action avant l'issue du mandat. Dans un contexte de mise sous tutelle des organes d'information par les groupes financiers, la parole des citoyens devra être en mesure d'émerger de l'océan médiatique.

La Région accompagnera ainsi toutes les initiatives œuvrant à créer des espaces de liberté d'expression (journaux participatifs, télévision participative de quartier, radios citoyennes...) et sera attentive à la qualité des contenus.

La Région s'appuiera, entre autres, sur le groupement des médias associatifs et participatifs nommé Médias Citoyens et dont l'utilité sociale est reconnue par l'Union Européenne depuis 2008. Nous défendrons cette politique régionale en créant un « Fonds d'Initiatives Citoyennes » qui viendra financer les associations et les projets facilitant l'information des citoyens par les citoyens.

La parole et la gouvernance des salarié-e-s défendues

La gouvernance citoyenne doit certes commencer dans les organes politiques et relatifs à la vie publique mais il s'agit d'une évolution plus large, traversant chaque échelon de notre société.

C'est pourquoi nous soutiendrons toutes les initiatives conduisant à une participation des salariés dans la gouvernance de leur entreprise. La création, la transformation et la reprise d'entreprises en sociétés coopératives seront particulièrement accompagnées par la mise à disposition d'experts, d'avances remboursables de la Région et une intervention relais en capital.

La conversion de la production vers des produits socialement et écologiquement utiles, et liés au territoire, est particulièrement propice tant à la création d'emplois durables qu'à une amélioration du bien-être des habitants.



2- PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET LE DROIT À L'INFORMATION POUR TOU-TE-S LES CITOYEN-NE-S

L'accès à l'éducation : pour une scolarité réellement gratuite

Parce que sans accès à l'éducation il est impossible de trouver sa place de citoyen, la Région devra remplir son rôle en la matière pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes d'être formés et préparés à la vie en société.

Responsable de la formation des lycéens, apprentis et étudiants, la Région devra construire des réponses personnalisées adaptées à la diversité des parcours et des territoires, à l'accès pour tout-e-s à la formation et l'emploi.

Le curseur sera placé sur la réussite scolaire et sur l'implication dans des projets autonomes préparant à l'entrée ou au retour dans la vie active. Pour que les aspects financiers ne soient plus une source d'inquiétude pour les familles, la Région mettra en place la gratuité du transport scolaire ainsi que celle des manuels scolaires et équipements professionnels.

Elle mettra aussi en place différents dispositifs visant à l'autonomie des jeunes tels que l'avance de la caution pour le premier appartement et engagera une réflexion pour répondre aux autres besoins de prise en charge des jeunes en formation (restauration, santé, hébergement, accès à la culture, à l'autonomie...).

Dynamiser l'apprentissage et remplir les places vacantes en soutenant apprenti-e-s et employeur-e-s

L'apprentissage sera pleinement assumé par la Région en construisant des

filières métiers du CAP au diplôme d'ingénieur et en renforçant sa complémentarité avec les lycées professionnels pour garantir la diversité des parcours possibles. Nous ne voulons pas d'une guerre entre l'apprentissage et les lycées professionnels, chaque jeune doit pouvoir choisir la forme d'enseignement qui lui convient le mieux.

Avant d'annoncer 60 000 ou 70 000 apprentis, il faudrait d'abord penser à remplir les places vacantes : il y a en plus de 20 000 en Rhône-Alpes actuellement.

Nous veillerons à une carte des formations qui permette une répartition équilibrée sur l'ensemble des territoires en s'adressant directement aux centaines de milliers d'entreprises artisanales.

Nous créerons des dispositifs pour remplir les places vacantes en proposant une prime à tout employeur signataire d'un contrat avec un jeune issu d'une Zone Urbaine Sensible, en créant une formation tremplin pour ces jeunes et l'opportunité d'une formation dans les meilleures conditions de réussite.

Le montant de l'aide aux employeurs d'apprentis augmentera dès la signature du deuxième contrat d'apprentissage par un même employeur. Pour que l'apprentissage remplisse le mieux possible son rôle, nous mettrons en place un plan régional de formation des Maîtres d'Apprentissage avec tous les partenaires concernés. 80% des apprentis étant recrutés par les artisans, les commerçants et les petites entreprises, notre programme s'avère particulièrement pertinent puisqu'il développe une politique économique exclusivement orientée vers ce type d'entreprises.

Mieux organiser l'établissement secondaire et supérieur

La Région s'assurera que tous les éta-



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

blissements sont dotés de fonds de réserve suffisants pour pouvoir mener des projets et maintiendra le dispositif Euréka en retravaillant les critères d'autonomie et de financement des projets.

L'équité et l'autonomie des établissements seront privilégiées par une mise à plat des dotations régionales ; comme c'est déjà le cas en Auvergne depuis 2004, l'aide à l'investissement sur les bâtiments des établissements privés de Rhône-Alpes sera supprimée d'ici la fin du mandat par une réduction progressive des aides, et un accompagnement par d'autres biais comme les garanties d'emprunt sera mis en place.

Pour permettre l'accès à l'éducation pour toutes et tous, un diagnostic du maillage territorial sera réalisé et le développement de lycées professionnels et d'enseignement supérieur de proximité sera encouragé dans chaque bassin de vie par un équilibre entre les agglomérations, les villes moyennes et les territoires ruraux. Suivant cette même logique, des projets de partenariats pour des Masters et des stages universitaires seront soutenus dans les territoires.

Dès 2016 un nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) sera mis en commun pour Auvergne Rhône-Alpes. Ce nouveau schéma devra s'appuyer sur un travail entre chercheurs, acteurs de l'ESRI, citoyens, monde associatif et entrepreneurial pour renforcer la collaboration de ces acteurs dans la construction du plan et dans la durée. En parallèle, la Région soutiendra les projets portés par des jeunes, dans lesquels établissements et structures d'éducation populaire collaborent pour promouvoir citoyenneté, activités culturelles et lien social.

Défendre les cultures régionales

La loi ayant confié aux Régions la compétence cultures régionales, nous

signerons avec les rectorats de Grenoble et de Lyon des conventions fixant les modalités d'enseignement des deux langues régionales présentes sur notre territoire, l'occitan et le franco-provençal, en cohérence avec la convention déjà signée en Auvergne. Nous organiserons également une instance de concertation avec les associations concernées dans divers domaines où les cultures régionales et minoritaires de l'immigration qui font la richesse de nos territoires doivent être valorisées (économie, tourisme, patrimoine et action culturelle...).

Une région riche de sa vie associative et de ses dynamiques citoyennes

Nous préserverons le financement des associations, piliers de l'initiative citoyenne, de l'éducation populaire, du vivre ensemble et de la solidarité. La Région doit être à la fois soutien et partenaire de la vie associative, créatrice d'emplois, dont le rôle est essentiel dans quantité de secteurs et qui agit dans nos villes, villages et quartiers pour le bien-vivre des habitants.

Les associations jouent un rôle majeur dans le développement social, culturel et économique des territoires. Leurs apports et leurs expertises doivent contribuer à la construction des politiques publiques.

Nous souhaitons créer les conditions d'une coopération renforcée avec la vie associative afin qu'elle contribue pleinement à l'animation du lien élus-citoyens et d'une démarche de transformation sociale.

Cette coopération devra également rechercher les voies d'une consolidation des modèles économiques associatifs et d'une simplification de l'instruction des financements : la Région s'assurera que le réseau structures « points d'appui à la vie associative », dont l'activité consiste à conseiller, accompagner les projets



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

d'associations, couvre bien l'ensemble du territoire régional.

Cet accompagnement est en effet essentiel pour les projets émergents, source d'innovation.

Un égal accès aux droits culturels pour tous

La vie sociale et culturelle ne peut se réduire aux événements de « marketing territorial » qui captent la plus grande part des financements publics. Les miettes de financement aux publics délaissés par la culture, via la politique de la ville, ne parviennent pas à réduire de façon significative les écarts et confortent les stratifications sociales.

C'est pourquoi nous œuvrerons pour que soit effectif le droit de chaque personne au temps libre, aux activités sociales, artistiques, physiques et culturelles, facteurs d'émancipation et d'épanouissement.

A l'heure où les contraintes budgétaires conduisent des collectivités à se désengager du secteur culturel, il est nécessaire de changer de regard. La culture ne doit pas être considérée simplement pour ce qu'elle coûte mais pour la plus-value qu'elle apporte aux territoires et aux hommes et femmes qui les habitent. Elle constitue le ciment de toute société, ce qui fait lien et sens.

Elle est un droit inaliénable. Elle devrait donc être au cœur de toutes les politiques publiques comme un fil rouge : économie, agriculture, logement, éducation, urbanisme, aménagement du territoire... En fait, elle traverse tous les domaines du vivre et créer ensemble des biens pour tous.

La culture est pour toute personne :

- une source d'émancipation,
- un besoin fondamental.

La culture est pour tout territoire :

- un levier économique,

- un facteur de vitalité, indispensable à l'accueil et au maintien des habitants sur leur lieu de vie

L'art, c'est du travail. La culture et le patrimoine, ce sont aussi un fort potentiel de création ou de maintien d'activités et d'emplois non-délocalisables. Un projet culturel citoyen doit permettre à chacun, quels que soient son lieu de vie, sa situation personnelle et son statut social, l'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques en assurant une véritable diversité culturelle de qualité.

Un projet culturel citoyen se doit d'offrir à chaque citoyen les clés de compréhension et d'accès aux propositions artistiques, et doit permettre de construire un regard critique. Un projet culturel citoyen participe à la création de passerelles entre :

- populations diverses (par leur origine sociale, culturelle, religieuse, géographique...),
- générations,
- professionnels et étudiants, futurs professionnels ayant besoin de compagnonnage pour démarrer leur activité artistique dans de bonnes conditions,
- professionnels et amateurs,
- pratiques artistiques (transdisciplinarité, pluridisciplinarité...).

À l'image de l'expérimentation menée en Auvergne pendant sept ans, des conseils culturels de territoire mèneront leurs projets avec une large participation des citoyens. Un diagnostic des atouts et faiblesses en équipements culturels accompagnera tous les territoires pour répartir l'équipement nécessaire au spectacle vivant. Nous organiserons également des liens plus forts entre les associations culturelles et celles de l'éducation populaire pour qu'elles réfléchissent ensemble à des actions offrant un meilleur accès de la culture à tous, et



particulièrement à ceux qui en sont les plus éloignés.

Nous soutiendrons l'activité des entreprises culturelles, des « circuits courts » de la culture, et l'émergence de nouveaux modèles économiques (artothèque, paniers d'art, mutualisation d'outils et d'espaces de travail, développement et gestion de biens communs culturels, des labels indépendants), notamment les entreprises d'artisanat d'art autour des nouveaux usages numériques. Nous favoriserons la mise en réseau d'équipements et structures d'un même territoire et la mutualisation de moyens humains, financiers et matériels (administration, communication, emplois via des groupements d'employeurs...).

La création sera par ailleurs soutenue en favorisant l'émergence de nouveaux talents par l'accompagnement d'équipes artistiques sur deux ou trois ans. Un accent particulier sera mis sur les arts appliqués pour permettre un croisement entre les disciplines artistiques et les disciplines scientifiques et techniques.

Nous apporterons une aide à la diffusion dans les territoires les plus isolés par la création de pôles mobiles de matériel (sono, scènes, projection de films) et de promotion des petites compagnies.

Passer du sport de compétition au sport pour tou-te-s

Nous voulons réorganiser les aides régionales pour que le sport ne soit plus pensé comme un secteur basé sur le profit et la notoriété de quelques grands sportifs. Les activités sportives sont un instrument pour renforcer le lien social, et améliorer le bien-être et la santé des individus.

Nous défendons donc une vision du sport accessible à tous et permettant à différents publics de se rencontrer, d'échanger, de concourir... Nous réserverons donc les financements de la Région

aux ligues régionales qui ne bénéficient pas du financement par les droits télévisuels et qui portent des actions de soutien dans les quartiers et en milieu rural.

Les ligues régionales sont aussi le plus souvent dotées d'équipes féminines et handisports et permettent donc à tous de s'exercer. Un pass d'accès gratuit aux salles de sports et clubs sera aussi développé en direction :

- des jeunes pour favoriser les bonnes habitudes chez les nouvelles générations
- des personnes privées d'emploi pour que le sport ne conditionne pas la santé aux capacités financières

Nous souhaitons également mieux mettre en cohérence les subventions allouées aux différentes activités sportives. Nous supprimerons ainsi les aides accordées aux sports polluants et motorisés et défendrons les pratiques sportives de pleine nature et de découverte de l'environnement, activités très prisées dans le domaine touristique et de loisirs.

Il faudra pour cela irriguer les parcs naturels régionaux et les zones rurales avec des bases sportives en cohérence avec les spécificités de chaque territoire. Les équipements communaux pourront être mis en réseau ou mutualisés à l'échelle intercommunale pour que les territoires ruraux ne soient pas dispensés de certains équipements nécessaires à la pratique sportive.

L'information, un outil indissociable de la citoyenneté

L'information étant à la racine de la réflexion démocratique et citoyenne, la Région sera exemplaire et communiquera de façon pédagogique et compréhensible sur tous les domaines ayant trait à ses politiques pour que les citoyens ne soient jamais écartés des décisions importantes les concernant.

L'accès à l'information sera ainsi



développé auprès de tous les habitants de la Région Auvergne Rhône-Alpes, sur ces questions mais également de façon plus globale et diverse (pollution, biodiversité, transparence de la gouvernance et des politiques régionales). Parce que les jeunes générations sont celles de demain, elles doivent être bien informées des enjeux d'avenir.

Nous ferons la promotion de l'information et de l'éducation au développement durable ainsi qu'à la citoyenneté mondiale avec l'aide des associations concernées, par des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et par des excursions dans les espaces où les enjeux peuvent être saisis de façon concrète et ludique (parcs naturels, usines de recyclage, coopérations avec d'autres écoles à l'étranger...).

Le numérique, un bien commun

Réduire la fracture numérique pour que tous les territoires aient accès à la fibre est un élément central de notre programme. Au-delà de l'accès, ce sont surtout les usages qui comptent.

À l'ère du numérique, les données des collectivités et de leurs partenaires doivent être ouvertes et mises à la disposition du grand public, non seulement dans un souci de transparence mais aussi pour favoriser la création de valeur ajoutée et de nouveaux services à partir de ces données.

Les données publiées seront mises à jour en direct et structurées pour être lisibles. Elles seront également diffusées dans des formats de fichiers ouverts afin que leur lecture n'enferme pas les usagers dans l'utilisation de tel ou tel logiciel propriétaire.

Parallèlement, la nouvelle grande Région, à l'instar de ce qui a été initié en Rhône-Alpes, utilisera systématiquement les systèmes d'exploitation et

logiciels libres dans le fonctionnement de son système informatique et sur les postes des agents.

Pour ce qui est de ses besoins non encore couverts en logiciels libres elle mettra en place des actions de mutualisation, de formation et de co-construction de logiciels libres avec ses partenaires et leurs agents. Par ailleurs, elle développera une politique en faveur de l'usage des logiciels libres auprès des différents publics en région. Pour montrer notre engagement, les candidats du Rassemblement ont signé le Pacte du Logiciel Libre de l'April.

3- UNE RÉGION RESPECTUEUSE DE SES CITOYEN-NE-S ET EXEMPLAIRE DANS SON FONCTIONNEMENT

Un Conseil régional enfin exemplaire

Gouvernance autocratique, fonctionnement opaque, copinage et relation de subordination avec les partenaires sont autant de comportements intolérables qui sabrent non seulement le travail des collectivités mais aussi leur image.

Nous sommes très inquiets de cette pente glissante que prend la démocratie locale et nationale. Au cœur de notre projet nous avons la volonté de mener une démarche qui sera à l'opposé de ces excès.

Le Conseil régional doit être exemplaire dans son fonctionnement. D'abord parce qu'il incarne la volonté de ses citoyens, mais aussi parce que, dans un contexte difficile, la décence et l'efficacité doivent conduire ses politiques. Un renouveau démocratique doit émerger pour que les institutions ne soient plus l'instrument de quelques-uns mais au service du peuple.

Pour que ces intentions ne soient



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

pas des promesses sans lendemain, nous nous sommes inspirés de la charte ANTICOR contre la corruption et pour l'éthique en politique, notamment sur le non-cumul.

La charte ANTICOR prévoit par exemple la mise en place de sanctions financières pour les élus absents aux séances plénières et aux commissions, des sanctions vis-à-vis des élus qui accepteraient tout cadeau ou avantage, et la création d'une commission de surveillance des dépenses liées à la communication, aux voyages, aux réceptions et aux frais de bouche.

Il est en effet tout à fait normal et logique que les collectivités et l'État ne soient pas dispensés des efforts que les Français font chaque jour pour combattre la crise économique et les élus du Rassemblement se sont déjà engagés à ce que ce type de frais soit réduit au strict minimum, tout comme la taille du Cabinet du président de la Région.

Une région responsable qui lutte contre les « paradis » fiscaux et respecte ses partenaires

La Région luttera contre les paradis fiscaux qui sont en fait des enfers fiscaux pour l'action publique, en privant la France de 50 et 80 milliards d'euros chaque année. Nous demanderons aux banques et entreprises en lien avec la Région l'établissement d'une liste pays par pays de leurs activités.

Cette liste sera comparée dès les premières semaines du mandat avec la liste des pays et territoires non coopératifs publiée par l'État Français ainsi qu'un certain nombre d'autres pays qui n'y figurent pas et qui néanmoins contribuent activement à l'évasion fiscale. La non-participation au système d'évasion fiscale entrera ainsi comme un critère d'attribution d'un marché ou d'une aide régionale.

La commande publique sera interdite à ces entreprises irresponsables qui font déjà suffisamment de chiffre sur le dos de l'État et des collectivités grâce à l'évasion fiscale. Pour donner sens à ces intentions, la Région devra être exemplaire en mettant en place des délais de traitement accélérés pour ne pas mettre en difficultés les associations et partenaires de la Région.

Nous renforcerons ainsi les liens de confiance entre la Région et ses acteurs partenaires et ferons la démonstration que la Région est respectueuse des acteurs et citoyens qui la composent et font d'elle un territoire d'exception.

Nous agirons finalement auprès de nos partenaires financiers, bancaires, assureurs, investisseurs institutionnels afin qu'ils réorientent leurs stratégies d'investissement dans un sens favorable au climat et au passage à une économie décarbonée.

La solidarité internationale, une responsabilité et un moteur du partage

Les destins des peuples de la planète sont intimement liés. Notre monde globalisé nous oblige à assumer notre responsabilité dans tous les domaines, face au pillage des ressources, à la pauvreté des habitants des pays du Sud notamment.

Les conflits qui ensanglantent diverses régions de la planète, souvent parmi les plus pauvres, s'ajoutent à l'infamie des évasions fiscales, au déni des droits des plus démunis, aux conséquences du changement climatique sur l'agriculture, l'alimentation et l'accès à l'eau, qui empêchent une vie digne sur ces territoires.

Chaque jour, la mort de nos semblables qui fuient la misère pour vivre décemment et traversent la Méditerranée en devenant la proie de



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

mafias organisées est inacceptable !

Face à ces scandales, la Région a un rôle essentiel à jouer :

- en agissant sur le terrain : la coopération solidaire développe des partenariats avec les régions de pays en développement pour l'autonomie des peuples, la lutte contre la pauvreté et un développement soutenable respectueux des êtres humains et des écosystèmes,

- en soutenant ces objectifs de justice écologique et de co-développement, la Région contribuera à construire des perspectives pour un monde plus juste. Elle facilitera le développement des agricultures paysannes et l'accès à une alimentation adéquate par la mise en place et le déploiement d'une offre de formation à l'agro-écologie et aux métiers de l'agriculture en collaboration avec les organisations paysannes locales,

- en s'exprimant dans le dialogue international : la Région s'engagera auprès de gouvernements et d'instances internationales pour défendre un modèle de développement territorial durable et responsable et s'opposer à ce qui pourrait nuire à ce modèle comme les traités inéquitables ou les paradis fiscaux,

- en mobilisant l'engagement citoyen : il repose sur la compréhension des interdépendances et l'ouverture au

monde. La Région soutiendra une politique d'éducation à la citoyenneté mondiale et de passerelles entre les peuples pour sensibiliser les populations aux questions planétaires (journées de la solidarité, soutien aux jeunes qui portent des projets de coopération, aux associations de solidarité internationale).

La Région exprimera aussi son engagement à être une terre d'accueil dans le respect des droits des migrants, et organisera les conditions d'un accueil digne. Elle soutiendra également le commerce équitable, outil contre l'émigration contrainte, par une consommation responsable dans les priorités d'achats et dans les appels d'offre. Pour se donner les moyens d'agir, la Région doit élever le budget de la coopération internationale de son niveau actuel de 0.4% vers 1% du budget régional.



50 PROPOSITIONS POUR UNE RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES PLUS CITOYENNE

- 1** Non-cumul des mandats obligatoire de nos élus qui ne peuvent être parlementaire, conseiller départemental ou membre de l'exécutif d'une commune de plus de 3.500 habitants ;
- 2** Non-cumul des mandats dans le temps, pas plus de trois mandats successifs ;
- 3** Des Assemblées Citoyennes des territoires pour construire les politiques régionales avec les citoyens ;
- 4** Permettre les referendums d'initiative citoyenne à l'échelle de la région, initiés par 10% de ses habitants, en particulier sur les engagements des élus ou sur les grands projets régionaux ;
- 5** Défendre les médias et associations d'information citoyens ;
- 6** Défendre la gouvernance des salariés dans les entreprises et administrations publiques, en particulier venir en soutien aux sociétés coopératives ;
- 7** École gratuite : gratuité des manuels et équipements scolaires, du transport scolaire. Avance de la caution au premier appartement des jeunes ;
- 8** Apprentissage pleinement assumé par la Région avec des filières métiers du CAP au diplôme d'ingénieur en rapprochant l'apprentissage et les lycées professionnels ;
- 9** Veiller à une carte des formations qui permette une répartition équilibrée sur l'ensemble des territoires en s'adressant directement aux centaines de milliers d'entreprises artisanales ;
- 10** Proposer une prime à tout employeur signant un contrat avec un jeune issu d'une Zone Urbaine Sensible ;
- 11** Créer une formation tremplin permettant aux jeunes de signer un contrat d'apprentissage et de commencer leur formation dans les meilleures conditions de réussite ;
- 12** Simplifier les procédures administratives de signature des contrats d'apprentissage et de versement des aides ;
- 13** Donner aux employeurs d'apprentis une aide croissante dès la signature du deuxième contrat d'apprentissage ;
- 14** Mettre en place un plan régional de formation des Maîtres d'Apprentissage avec tous les partenaires concernés ;
- 15** Permettre le lancement de projets autonomes par les lycéens en assurant les fonds nécessaires dans les établissements et en maintenant le dispositif Euréka ;
- 16** Supprimer progressivement les investissements sur le bâti des lycées privés ;
- 17** Développer un enseignement supérieur de proximité et soutenir les projets de partenariats pour des Masters et des stages dans les territoires ;
- 18** Renforcer la collaboration entre chercheurs, citoyens, associations et entreprises dans le cadre du schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- 19** Renforcer le partenariat et le dialogue avec la vie associative et préserver les subventions des associations pour ne pas mettre en danger des emplois essentiels à l'existence de nombre d'actions utiles au quotidien de tous et toutes ;
- 20** Fixer avec les rectorats de Grenoble et de Lyon les modalités d'enseignement de l'occitan et du franco-provençal ;

LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- 21** Valoriser les cultures minoritaires ;
- 22** Maintenir le financement de projet et de fonctionnement des associations culturelles ;
- 23** Favoriser l'émergence de nouveaux talents avec des résidences d'équipes artistiques sur les territoires ;
- 24** Créer des « conseils culturels de territoire » pour développer des projets culturels en collaboration avec les citoyens et permettre un meilleur maillage culturel de l'ensemble de la région ;
- 25** Soutenir le développement des pratiques amateurs et le dialogue avec les professionnels ;
- 26** Établir un diagnostic des équipements et projets culturels sur tout le territoire et créer une carte collaborative pour les valoriser ;
- 27** Favoriser les initiatives de groupements d'employeurs et les emplois partagés entre les associations culturelles ;
- 28** Développer des plateformes de soutien (formation, montage de projets, réponse à des appels à projet, formation) à la vie associative et culturelle, notamment pour les primo-employeurs et structures émergentes ;
- 29** Valoriser et faciliter l'activité des métiers d'art : faciliter l'accès à des espaces de travail, d'accueil des publics et démonstration ; soutenir les initiatives mêlant métiers d'art et développement durable et accompagner les entreprises spécialisées dans le patrimoine bâti, l'artisanat d'art, les arts appliqués, le design ;
- 30** Contribuer à la création de pôles mobiles de matériel (sono, scènes, projection de films) et de promotion des petites compagnies, dans les territoires ruraux ;
- 31** Soutenir les activités d'éducation artistique et culturelle dans les lycées, en permettant des parcours de sensibilisation et de pratiques amateurs dans différentes disciplines artistiques, et faciliter les temps de rencontres avec des professionnels du secteur culturel ;
- 32** Défendre les ligues sportives régionales plutôt que les nationales ;
- 33** Développer un pass d'accès gratuit aux salles de sports et clubs pour les jeunes et les personnes privées d'emploi ;
- 34** Informer les habitants des enjeux majeurs comme la pollution, la biodiversité, la transparence de la gouvernance et des politiques régionales... ;
- 35** Soutenir les associations qui organisent des actions de sensibilisation au développement durable et à la solidarité internationale dans les établissements scolaires ;
- 36** Ouvrir les données des collectivités pour les rendre accessibles à tous ;
- 37** Diffuser ces données dans des formats de fichiers ouverts et continuer le développement des logiciels libres dans les services de la région tout en défendant son utilisation auprès des publics ;
- 38** Appliquer des sanctions financières pour les élus absents aux séances plénières et aux commissions comme c'est le cas en Auvergne ;
- 39** Créer une commission de surveillance des frais de communication, de voyages, de réception et de bouche ;
- 40** Lutter contre les paradis fiscaux en établissant une liste des entreprises qui en font l'usage et en leur interdisant l'accès aux aides et appels d'offre de la Région ;
- 41** Mettre en place des délais de traitement accélérés pour ne pas mettre en difficultés les associations et partenaires de la Région ;
- 42** Dans le cadre des coopérations internationales, déployer une offre de formation à l'agro-écologie et aux métiers de l'agriculture en collaboration avec les organisations paysannes locales pour permettre une alimentation «adéquate» ;
- 43** Soutenir les associations et entreprises de commerce équitable et de consommation responsable, notamment grâce à une priorité pour ce type d'achat de marchandise dans ses appels d'offre ;
- 44** Défendre auprès des Etats et des instances internationales un modèle de développement durable et responsable tout en s'opposant aux traités inéquitables et aux paradis fiscaux ;
- 45** Soutenir une politique d'éducation à la citoyenneté mondiale pour sensibiliser les po-



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

pulations aux enjeux planétaires ;

46

Exprimer notre engagement à être une terre d'accueil et organiser les conditions du respect dans les faits (hébergement d'urgence, accès aux soins, apprentissage de la langue, démarches administratives...);

47

Des journées de solidarité pour sensibiliser la population aux questions planétaires (interdépendances, responsabilité individuelle et collective, lutte contre le racisme) afin de leur donner la capacité d'agir ;

48

Développer le dispositif « Passeport Solidaire » pour les jeunes qui portent des projets de coopération internationale ;

49

Développer la coopération avec le Gouvernorat de Jéricho (Palestine) axée sur le développement économique (agriculture, commerce équitable, tourisme solidaire) et la construction de la paix ;

50

Élever le budget de coopération internationale de 0.4% à 1% du budget régional total.





LE RASSEMBLEMENT
citoyen - écologique - solidaire 2015

Mieux vaut des SOLUTIONS CONCRÈTES — que des — PLANS SUR LA COMÈTE

Le Rassemblement 2015, une démarche citoyenne soutenue par :



nouvelle
DONNE

